



Programme Métropolitain pour l'insertion et l'emploi 2016-2020

Présentation

***Insertion et emploi à l'échelle métropolitaine :
une concertation au service de l'hybridation de deux politiques publiques***

Le contexte

Fruit d'une réforme institutionnelle inédite en France, la Métropole de Lyon est appelée à assumer, sur son territoire, l'ensemble des compétences auparavant exercées par la Communauté Urbaine de Lyon et par le Département du Rhône ainsi que des compétences supplémentaires qui lui viennent des communes.

Si l'un des enjeux de cette réforme est d'asseoir la place de Lyon dans les villes qui attirent et s'inscrivent pleinement dans l'économie mondiale, elle fixe également l'objectif majeur de rénover sur le territoire métropolitain les modalités d'intervention de l'action publique pour la rendre plus efficace, plus lisible et plus cohérente dans le quotidien de ceux qui l'habitent et qui le vivent.

Ainsi, le croisement de politiques publiques liées à l'aménagement de l'espace, l'attractivité du territoire et au déploiement de services en proximité des habitants, doit pouvoir encourager de nouveaux modes opératoires et générer des effets leviers au bénéfice de l'ensemble des acteurs du territoire.

La réunion, au sein d'une même collectivité, des compétences développement économique et insertion représente en elle-même une double opportunité :

- ré-interroger les modalités de mise en œuvre de différentes politiques publiques désormais métropolitaines par leur croisement, avec pour objectif de générer des effets leviers réciproques ;
- Interroger l'articulation, à l'échelle du territoire, des outils et des acteurs parties prenantes de la déclinaison de ces politiques.

Pour élaborer les orientations qui sous-tenderont sa politique insertion et emploi, la Métropole souhaite s'appuyer sur l'expérience des acteurs de son territoire et se propose pour cela d'organiser une concertation réunissant les acteurs institutionnels et associatifs de l'insertion ainsi que des représentants du monde économique.

La démarche

Le lancement d'une démarche de rédaction d'un schéma politique constitue un acte fort quant à la posture qu'entend prendre la Métropole sur la politique insertion emploi.

Par l'animation d'une concertation objectivée elle encourage en outre une démarche constructive et une meilleure appropriation par les différents acteurs des orientations retenues ainsi que des éventuelles évolutions qui pourront en être issues.

La démarche de concertation a pour objectif d'élaborer, en prenant appui sur l'expertise des acteurs du territoire, un schéma structurant de la politique insertion emploi.

Il vise à définir les axes stratégiques d'une politique partagée, son élaboration à dynamiser la mobilisation de chacun sur sa sphère d'intervention et de compétence. Il est le support de l'action métropolitaine et permet ensuite une déclinaison opérationnelle des objectifs visés par la Métropole.

Il se développe sur la durée du mandat, pour faciliter la construction progressive et durable d'une politique souple, mesurée, capable de s'adapter voire de se réformer.

L'action de la Métropole, telle qu'elle sera déclinée au regard du schéma élaboré à partir de cette concertation s'attachera prioritairement au public dont elle assure la responsabilité financière, les bénéficiaires du RSA.

Néanmoins, par le biais d'expérimentations, d'outils transversaux et partagés, elle pourra ponctuellement participer à des actions visant un public en parcours d'insertion plus large.

Pour des raisons d'opérationnalité et de productivité, la concertation est organisée selon 3 modalités :

- 4 ateliers de travail ayant la possibilité d'auditionner des « témoins » du territoire. Ces ateliers rassemblent les institutionnels ainsi que les fédérations/organisations représentatives/têtes de réseau des partenaires.
- l'ouverture d'une boîte mail dédiée à l'ensemble des opérateurs du territoire qui souhaitent apporter une contribution volontaire écrite, permettant de répondre aux questions formulées pour chacun des ateliers.
- l'association des CLI, par l'élaboration d'une contribution du territoire sur la base des feuilles de route atelier ; (travaux laissés à l'initiative de chaque Président de CLI).

Les thèmes soumis à la concertation

La Métropole de Lyon a retenu 4 thèmes pour conduire les travaux de concertation, en lien avec l'ambition d'une Métropole solidaire et lisible pour l'ensemble de ses habitants et acteurs :

ATELIER 1 : LIEN INSERTION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Insertion et emploi à l'échelle métropolitaine : Comment mobiliser les entreprises, construire des passerelles développement économique insertion-emploi et encourager l'innovation sociale et solidaire ?

ATELIER 2 : LES PARCOURS

Insertion et emploi à l'échelle métropolitaine : Comment repenser des parcours d'insertion adaptés à l'hétérogénéité des besoins des bénéficiaires du RSA ?

ATELIER 3 : LES OUTILS

Insertion et emploi à l'échelle métropolitaine : Comment développer et restituer une politique publique audacieuse, mesurée, simple à adapter aux besoins des usagers ? Quel mode de participation des usagers à l'évaluation et l'évolution de cette politique ?

ATELIER 4 : LA GOUVERNANCE

Insertion et emploi à l'échelle métropolitaine : Quelle gouvernance mettre en place pour des politiques publiques coordonnées ? Comment rationaliser les outils et rendre plus lisible et plus accessible l'offre de services ?

Le calendrier des travaux

- **28 avril 2015** : plénière de lancement
- **Mai- fin juin 2015** : travaux en ateliers et en CLI
- **10 juillet 2015** : remise des contributions et fermeture de la boîte mail
- **Été 2015** : exploitation des contributions et extraction des orientations et idées phares
- **Septembre 2015** : arbitrages sur les orientations pour élaboration du Programme
- **Octobre 2015** : plénière de restitution des travaux et présentation des axes majeurs retenus
- **Novembre 2015** : soumission du PMIE au vote du Conseil de Métropole

**Jusqu'au 10 juillet 2015,
une adresse pour l'envoi de vos contributions :
concertation.insertion@grandlyon.com**

**Programme Métropolitain
pour l'insertion et l'emploi
2016-2020**

